

Binche, le 22 août 2023

ACP Le Vendôme (N. Entr. : 865.030.954)
Avenue Gambetta 81
B-7100 La Louvière
Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 Août 2023

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	3	sur 25	12.00 %	1460.00
Copropriétaires représentés	3	sur 25	12.00 %	1950.00
Copropriétaires absents	19	sur 25	76.00 %	6824.00
Totaux	25	sur 25	100.00 %	10234.000
AG valide en participants		6	24.00 %	
AG valide en quotités		3410.00	33.32 %	

Le 22 Août 2023 à 17:00, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation :
ci-jointe adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum n'étant pas nécessaire pour cette seconde AG, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Désignation du Président et Secrétaire de l'Assemblée - Décision

A la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés,

Est élu président de séance : Mr Hennart

Est élu secrétaire : Mme Seignobeaux

Désignation du Président et Secrétaire de l'Assemblée - Décision	Oui	3 410.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	3 410.00	-	
	Abstention / Absents	6 824.00	-	
OUI				
☒ NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



2. Acceptation de l' offre transactionnelle avec AXA - Décision

A la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés, la convention transactionnelle d'AXA numérotée 17130 conv.transac.20230331 est acceptée.

Acceptation de l' offre transactionnelle avec AXA - Décision	Oui	3 410.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	3 410.00	-	
	Abstention / Absents	6 824.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

Après relecture du PV, les copropriétaires encore présents sont invités à le signer.

rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h15

Fait à La Louvière, le 22 aout 2023

Le président

Le syndic

